



## Saisie sur compte par les impôt

Par **loulou**, le **15/05/2011** à **03:07**

Bonjour,

je suis maman seule avec deux petites et je n'es que les allocation familial , le RSA et comme un de mes enfants est diabétique , j'ai une aide aux handicapé , voilà les impot viens de me saisir 300 € sur mon compte avec des ressources de 1000€!

mon compte est' til saisissable et quel moyen j'ai pour faire une demande de récréditation !

Par **edith1034**, le **15/05/2011** à **10:13**

VOTRE COMPTE EST CERTAINEMENT INSAISSABLE

il faut faire une lettre à votre banque pour débloquer le compte

pour tout savoir sur la levée de la saisie bancaire

<http://www.fbIs.net/saisiebanqueinfo.htm>

vu la situation n'hésitez pas à les contacter par e mail

Par **mimi493**, le **15/05/2011** à **10:37**

[citation]il faut faire une lettre à votre banque pour débloquer le compte [/citation] il faut se déplacer ! sinon, ça va prendre des jours.

Mais la banque prendra les frais qu'elle a prévus à son tarif pour une saisie (100 euros pour certaines)